



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 18 mai 2015 à 18h.30

- Prend acte de la décision préfectorale concernant l'annulation de l'élection prévue le 14 juin 2015 suite à l'élection tacite de Mme Patricia Rama ;
- Mme Francine Bandieri, présidente du conseil communal, procède à l'assermentation de Mme Patricia Rama, municipale. Mme Rama pourra prendre ses fonctions immédiatement ;
- Valide la demande Pocama pour les promotions scolaires du 3 juillet 2015 ;
- Prend acte du PV de chantier no 52 du 12 mai 2015 de la salle de gymnastique ;
- Prend acte du PV de chantier no 2 du 12 mai 2015 de l'aménagement de la cuisine de l'auberge communale ;
- Valide l'offre Künzli pour le nettoyage et pompage des réservoirs d'eau potable ;
- Valide l'offre Von Roll pour localisation de fuites ;
- Valide l'offre Renevier SA pour une porte du réservoir du battoir ;
- Fixe la prochaine séance de municipalité au mardi 26 janvier 2015 à 17 heures.

Séance levée à 20h.15

La municipalité